

Poseur de revêtements souples

Rapport d'analyse de profession

Juillet 2010



Commission
de la construction
du Québec

Ce rapport vise à décrire le plus justement possible le métier de poseur de revêtements souples tel qu'il est exercé actuellement dans l'industrie de la construction au Québec. Il est le compte rendu des discussions tenues par un groupe de travailleurs réunis pour l'occasion et qui ont été recommandés à la Commission de la construction du Québec par les partenaires de l'industrie pour leur expertise du métier.

L'analyse de profession est une première étape dans la définition des compétences exigées pour exercer le métier. Ce rapport devient l'un des outils de référence et d'aide à la décision utilisés par la Commission à des fins pédagogiques et d'apprentissage.

Le présent rapport n'engage en rien la responsabilité de la Commission. Il n'a aucune portée juridique et se veut le reflet des discussions tenues à la date de l'atelier d'analyse.

ÉQUIPE DE PRODUCTION

La Commission de la construction du Québec aimerait remercier l'équipe de production pour la réalisation de cette analyse de profession.

Responsabilité

Jean Mathieu

Chef de section

Commission de la construction du Québec

Coordination

Doris Gagnon

Conseillère en formation

Commission de la construction du Québec

Animation de l'atelier et rédaction du rapport

Pierre Cloutier

Consultant en formation

Prise de notes

Michel Caouette

Consultant en formation

Soutien à la réalisation

Marc Gaudet

Expert de contenu

Karine Rancourt

Conseillère en formation

Commission de la construction du Québec

Secrétariat et mise en page

Sylvie Brien

Commission de la construction du Québec

Révision linguistique

Féminin Pluriel

Afin d'alléger le texte, le genre masculin est utilisé dans ce document pour désigner aussi bien les hommes que les femmes.

REMERCIEMENTS

La production du présent rapport a été possible grâce à la collaboration et à la participation de nombreuses personnes. La Commission de la construction du Québec (CCQ) tient à souligner la qualité des renseignements fournis par les personnes consultées et à remercier de façon particulière les poseurs de revêtements souples qui ont si généreusement accepté de participer à l'atelier d'analyse de leur métier. Il s'agit des personnes suivantes :

Gaston Boisvert

Formateur
Mondo America
Laval

Jocelyn Melançon

Poseur de revêtements souples
Tapis Roy
Montréal

Damien Dallaire

Poseur de revêtements souples
Roy & Fils Ltée
Montréal

Fernand Patry Jr.

Poseur de revêtements souples
Tapis Solution
Montréal

Robert Gagné

Poseur de revêtements souples
Futur Sol
Montréal

Robert Sylvestre

Employeur
Mégasol
Saint-Lin-Laurentides

Claude Gosselin

Poseur de revêtements souples
Tapis VN inc.
Sherbrooke

Mario Thomas

Poseur de revêtements souples
Décor Tapis Emard
Laval

Fernand Gravel

Poseur de revêtements souples
Tapis Roy
Montréal

Bruno Tremblay

Poseur de revêtements souples
Décor Pink
Aylmer

Stéphane Lajeunesse

Poseur de revêtements souples
Modiva
Saint-Jean-sur-Richelieu

Denis Trottier

Poseur de revêtements souples
Installation Dumulong
Montréal

Les personnes suivantes ont assisté à la rencontre à titre d'observateurs :

Marie-Josée Aubert

Conseillère en prévention
ASP Construction

Karine Rancourt

Conseillère en formation
Commission de la construction du Québec

Yvon Lehouillier

Responsable de secteur de formation
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Thérèse Trudeau

Rédactrice en évaluation de compétences
Commission de la construction du Québec

La CCQ tient à remercier de façon particulière la Commission de la santé et de la sécurité du travail ainsi que l'ASP Construction et leur représentante, Mme Marie-Josée Aubert, pour leur collaboration à la production des grilles relatives à la santé et à la sécurité du travail jointes au présent rapport.

APPROBATION

Ce rapport d'analyse de profession a été lu et approuvé par les instances de la Commission de la construction du Québec et les personnes suivantes, aux dates mentionnées ci-dessous.

Sous-comité professionnel du métier de poseur de revêtements souples

9 mars 2011

Guillaume Duval

Jean-François Morin

Association de la construction du Québec

Guy Papillon

Association des entrepreneurs en construction du Québec

Annie Languedoc

Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec

Réjean Chalifoux

Conseil provincial du Québec des métiers de la construction – International

Daniel Simard

Centrale des syndicats démocratiques – Construction

Denis Sylvestre

Confédération des syndicats nationaux – Construction

Pierre St-Onge

Syndicat québécois de la construction

Comité sur la formation professionnelle dans l'industrie de la construction

31 mars 2011

Conseil d'administration

27 avril 2011

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
1. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DU MÉTIER	3
1.1 DÉFINITION DU MÉTIER	3
1.2 APPELLATIONS D'EMPLOI	4
1.3 SECTEURS D'ACTIVITÉ	4
1.4 CHAMP D'EXERCICE.....	5
1.5 LÉGISLATION ET RÉGLEMENTATION.....	6
1.6 CONDITIONS DE TRAVAIL.....	6
1.7 ORGANISATION DU TRAVAIL.....	8
1.8 CONDITIONS D'ENTRÉE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL	9
1.9 PLACE DES FEMMES DANS LE MÉTIER.....	10
1.10 PERSPECTIVES DE CARRIÈRE	11
1.11 ÉVOLUTION DU MÉTIER.....	11
1.12 INCIDENCE DES NORMES ENVIRONNEMENTALES SUR L'EXERCICE DU MÉTIER.....	12
2. DESCRIPTION DU TRAVAIL	13
2.1 TÂCHES ET OPÉRATIONS.....	13
2.2 OPÉRATIONS, SOUS-OPÉRATIONS ET PRÉCISIONS	16
2.3 CONDITIONS DE RÉALISATION	31
2.4 CRITÈRES DE PERFORMANCE	32
2.5 FONCTIONS	37
3. DONNÉES QUANTITATIVES SUR LES TÂCHES	39
3.1 OCCURRENCE.....	39
3.2 TEMPS DE TRAVAIL	40
3.3 IMPORTANCE DES TÂCHES ET DIFFICULTÉ DE RÉALISATION	40
4. CONNAISSANCES, HABILITÉS ET ATTITUDES.....	43
4.1 CONNAISSANCES	43
4.2 HABILITÉS	44
4.3 ATTITUDES	45
5. SUGGESTIONS RELATIVES À LA FORMATION.....	47
Annexes	49
Annexe 1 Outillage et équipement.....	51
Annexe 2 Grille des éléments en santé et sécurité au travail	57

Liste des tableaux

2.1	Tâches et opérations.....	14
2.2	Sous-opérations et précisions sur les opérations	16
2.3	Conditions de réalisation.....	31
2.4	Critères de performance	33
3.1	Occurrence des tâches	39
3.2	Répartition du temps de travail pour chaque tâche	40
3.3	Importance et difficulté de réalisation des tâches	41
A.1	Outillage et équipement.....	51
A.2	Description des sources de danger.....	57
A.3	Sources de danger par tâche et opération.....	61

INTRODUCTION

Au début de l'année 2009, la Direction de la formation professionnelle de la CCQ a amorcé une opération d'envergure visant la révision des analyses de profession¹ de l'ensemble des métiers du domaine de la construction.

Nombre de raisons ont amené la CCQ à entreprendre cette opération, en particulier :

- le projet de réforme du régime d'apprentissage et de la gestion de la main-d'œuvre du domaine de la construction ainsi que la conception prochaine de carnets d'apprentissage qualitatifs, lesquels exigent une description détaillée de chaque métier;
- le fait que la plupart des analyses de profession² du secteur de la construction aient été réalisées entre 1987 et 1991 et n'aient pas été revues depuis;
- la mise à jour des banques de questions d'examen de qualification professionnelle;
- la mise en œuvre du chapitre 7 de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI) et de l'Entente France-Québec sur la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles.

Ces aspects témoignent de la nécessité d'actualiser les analyses de profession dans le but d'obtenir un profil provincial actuel et complet des différents métiers.

L'analyse du métier de poseur de revêtements souples s'inscrit dans ce contexte³. Elle vise à décrire ce métier tel qu'il s'exerce actuellement dans l'industrie de la construction. Le présent rapport a été rédigé dans le but de colliger et d'organiser l'information recueillie lors de l'atelier d'analyse de profession tenu à Laval les 29 et 30 mars 2010.

On vise par cette analyse à tracer le portrait du métier (tâches et opérations) et de ses conditions d'exercice, ainsi qu'à cerner les habiletés et les comportements qu'il requiert. Le rapport de l'atelier d'analyse de profession est le reflet fidèle du consensus établi par un groupe de travailleurs du métier. Un effort particulier a été fait pour que, d'une part, toutes les données recueillies à l'atelier se retrouvent dans ce rapport et que, d'autre part, ces données reflètent fidèlement la réalité du métier analysé.

1. Les termes « profession » et « métier » sont considérés comme synonymes.

2. Appelées à l'époque « analyses de la situation de travail ».

3. Cette analyse de profession a été réalisée selon le Cadre de référence et instrumentation pour l'analyse d'une profession, produit en 2007 par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (Direction générale de la formation professionnelle et technique) et la Commission des partenaires du marché du travail, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

1. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DU MÉTIER

1.1 DÉFINITION DU MÉTIER

Selon le Règlement sur la formation professionnelle de la main-d'œuvre de l'industrie de la construction (annexe A, groupe 5, n° 14), le terme poseur de revêtements souples désigne :

[...] toute personne qui pose :

- a) les revêtements souples en vinyle, asphalte, caoutchouc, liège, linoléum ou tout autre matériau collé mais non cloué;
- b) des moquettes, des tapis et sous-tapis, à l'exclusion de tuiles acoustiques appliquées sur les murs et plafonds.

L'exécution des travaux décrits au premier alinéa comprend la manutention reliée à l'exercice du métier pour fins d'installation immédiate et définitive.

Par ailleurs, la pose de revêtements souples inclut la préparation des surfaces, l'installation et la réparation des revêtements. Les travaux de préparation de surfaces sont cependant habituellement délimités par les critères suivants (selon le devis de formation de 1989) :

- ils ne doivent pas représenter plus de 25 % du temps total de l'ensemble des travaux d'installation;
- ils doivent se limiter au nettoyage des surfaces, à l'enlèvement des vieux recouvrements et à des réparations mineures telles que :
 - la solidification du plancher par vissage ou clouage;
 - l'élimination des têtes de clous;
 - l'égalisation d'un joint entre deux feuilles de contreplaqué;
 - le remplissage de petites fissures;
 - l'égalisation de la surface sur une épaisseur de plus ou moins 1/8 de pouce, à l'aide de produits au latex appropriés;
 - le ponçage et le sablage usuels des surfaces à recouvrir.

Les revêtements souples peuvent être regroupés en trois catégories :

- les tapis (accrochés, collés, à double encollage, installés à l'aide de rubans adhésifs à deux faces, brochés);
- les non spécialisés (en rouleaux ou en carreaux);
- les revêtements spécialisés :
 - revêtements de vinyle (commerciaux, sportifs, antidérapants avec particules de métal, en panneaux muraux souples ou semi-rigides);
 - revêtements de caoutchouc sportifs ou commerciaux (en dalles ou en rouleaux);
 - linoléums spécialisés (liège, huile de lin et farine de bois, etc.);
 - gazon synthétique (en rouleaux ou en panneaux).

Les participants à l'atelier estiment qu'un revêtement spécialisé se caractérise par l'utilisation d'un équipement spécialisé et surtout par un usage ou des lieux spécialisés (industrie alimentaire, hôpitaux, etc.).

1.2 APPELLATIONS D'EMPLOI

L'appellation utilisée pour décrire le métier est « poseur de revêtements souples ». On utilise parfois des appellations liées au type de produit (« poseur de tapis », « poseur de prélat »), de même que l'appellation « installateur ».

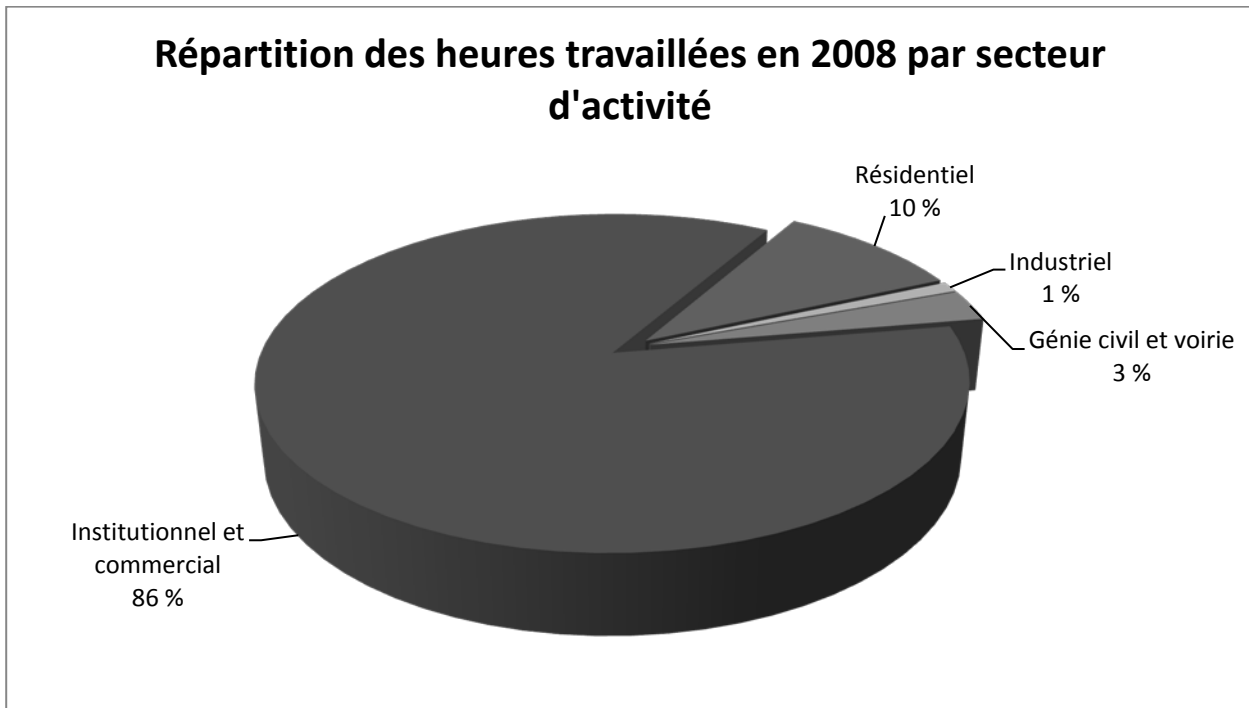
Il est important de ne pas confondre l'appellation « poseur de revêtements souples » avec celle de « poseur de céramique » (carreleur) et de « poseur de planchers » (parqueteur-sableur).

1.3 SECTEURS D'ACTIVITÉ

Les poseurs de revêtements souples sont actifs, à des degrés différents, dans les quatre secteurs de l'industrie de la construction, soit :

- institutionnel et commercial;
- industriel;
- génie civil et voirie;
- résidentiel.

Toutefois, le secteur institutionnel et commercial devance nettement tous les autres⁴.



1.4 CHAMP D'EXERCICE

Le champ d'exercice du métier est l'industrie de la construction. La Loi sur les relations de travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction (L.R.Q., c. R-20) définit ainsi la construction :

[...] les travaux de fondation, d'érection, d'entretien, de rénovation, de réparation, de modification et de démolition de bâtiments et d'ouvrages de génie civil exécutés sur les lieux mêmes du chantier et à pied d'œuvre, y compris les travaux préalables d'aménagement du sol;

En outre, le mot « construction » comprend l'installation, la réparation et l'entretien de machinerie et d'équipement, le travail exécuté en partie sur les lieux mêmes du chantier et en partie en atelier, le déménagement de bâtiments, les déplacements des salariés, le dragage, le gazonnement, la coupe et l'émondage des arbres et arbustes ainsi que l'aménagement de terrains de golf, mais uniquement dans les cas déterminés par règlements.

4. Commission de la construction du Québec, Carrières construction, édition 2009-2010.

1.5 LÉGISLATION ET RÉGLEMENTATION

Les poseurs de revêtements souples de l'industrie de la construction sont assujettis :

- à la *Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction* (L.R.Q., c. R-20);
- au *Règlement sur la formation professionnelle de la main-d'œuvre de l'industrie de la construction* (R-20, r.6.2);
- au *Code de sécurité pour les travaux de construction* (R.Q., c. S-2.1, r.6);
- aux quatre conventions collectives sectorielles de l'industrie de la construction;
- au *Code de construction du Québec*, chapitre I, « Bâtiment »;
- au Code national du bâtiment – Canada 2005 (CNB);
- à la *Loi sur la santé et la sécurité du travail* (L.R.Q., c. S-2.1).

1.6 CONDITIONS DE TRAVAIL

Les données qui suivent donnent un aperçu général des conditions et du contexte de travail des poseurs de revêtements souples, commentés par les participants à l'atelier de l'analyse de profession. Il faut se référer aux quatre conventions collectives des secteurs de l'industrie de la construction pour avoir des informations à jour, complètes et ayant une portée juridique.

Salaire⁵

Le salaire *annuel* moyen d'un compagnon se situait en 2008 à 23 857 \$.

Le salaire *horaire* de jour d'un compagnon en mai 2009 s'établissait comme suit :

- Industriel, institutionnel et commercial : 28,36 \$
- Génie civil et voirie : 28,66 \$
- Résidentiel (léger) : 26,16 \$
- Résidentiel (lourd) : 28,65 \$

5. Les données relatives au salaire sont extraites du document *Carrières construction*, édition 2009-2010, publié par la Commission de la construction du Québec, ainsi que des conventions collectives des secteurs de l'industrie de la construction.

Vacances et congés⁶

Un congé annuel obligatoire de quatre semaines de vacances par année, deux en été et deux en hiver, à des périodes fixes déterminées par les conventions collectives, constitue la règle générale dans l'industrie de la construction. Afin de ne pas pénaliser les employeurs et les salariés aux prises avec des contraintes particulières, les quatre conventions collectives de l'industrie prévoient certaines possibilités de modifier les périodes de vacances de la règle générale.

À ces périodes de vacances s'ajoutent huit jours fériés chômés ainsi qu'une somme forfaitaire pour les congés de maladie non autrement rémunérés.

Régime de retraite

Les travailleurs de l'industrie de la construction participent à un régime de retraite. Ils conservent leur droit de participation à ce régime durant toute leur carrière dans la construction, et ce, même s'ils changent d'employeur, de métier ou de secteur.

Assurances

Le régime d'assurance collective (médicaments, maladie, invalidité, décès) est entièrement payé par les employeurs. Les travailleurs (et leur famille, le cas échéant) y ont droit tant qu'ils demeurent actifs dans l'industrie de la construction et pour autant qu'ils travaillent le nombre d'heures exigé, qu'ils changent ou non d'employeur.

Exigences physiques

Il faut beaucoup d'endurance et de force physique pour être poseur de revêtements souples. Le travail s'effectue en grande partie à genoux, en position pliée ou accroupie, et exige d'être en mesure de manutentionner le matériel, qui est souvent très lourd. Il y aurait d'ailleurs beaucoup d'améliorations à apporter en ce qui a trait aux outils et à l'équipement de manutention.

6. Les données relatives aux vacances et congés, au régime de retraite et aux assurances sont extraites du document suivant, publié en 2009 par la Commission de la construction du Québec : *La construction au Québec : c'est bien plus payant!*

Le travail est effectué en présence de poussière, particulièrement de béton et de plâtre, et de produits (adhésifs, solvants, etc.) qui présentent des risques pour la santé et la sécurité. Le port d'un masque ou d'un appareil respiratoire de même que l'utilisation de nouveaux produits moins nocifs pour l'environnement constituent de bons moyens de prévenir ces risques.

Horaires de travail

Une semaine de travail de 40 heures du lundi au vendredi constitue la règle générale dans tous les secteurs de l'industrie de la construction. La limite quotidienne est de 8 heures par jour, sauf dans le secteur résidentiel léger, où elle peut être de 10 heures au maximum à l'intérieur d'une semaine de 40 heures.

Afin de ne pas pénaliser les employeurs et les salariés aux prises avec des contraintes particulières, les quatre conventions collectives de l'industrie prévoient de nombreuses possibilités de modifier l'horaire de la règle générale : horaire comprimé, déplacement d'horaire, reprise de temps dans le secteur résidentiel léger, etc. Ces horaires particuliers confèrent une flexibilité aux horaires en vigueur dans l'industrie de la construction.

Les poseurs de revêtements souples travaillent en règle générale le jour, de 30 à 40 heures par semaine. Le travail en soirée et durant les fins de semaine est fréquent pour les travaux effectués, par exemple, dans les immeubles de bureaux et dans le domaine de la rénovation résidentielle. Pour ce qui est des travaux effectués à l'extérieur, les horaires sont tributaires des conditions climatiques.

1.7 ORGANISATION DU TRAVAIL

Traditionnellement, les poseurs de revêtements souples se sont spécialisés en fonction des types de revêtement (tapis, linoléums, revêtements spécialisés). La préparation des surfaces, y compris l'enlèvement des revêtements existants, peut également constituer une spécialisation.

1.8 CONDITIONS D'ENTRÉE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL⁷

Pour obtenir le certificat de compétence apprenti du métier, toute personne doit présenter à la CCQ la version originale d'un relevé de notes ou relevé des apprentissages attestant la réussite du DEP en pose de revêtements souples ainsi qu'une garantie d'emploi d'une durée d'au moins 150 heures d'un employeur enregistré à la CCQ, échelonnées sur une période d'au plus trois mois consécutifs.

Bien que l'industrie de la construction privilégie l'accès au métier à des diplômés, il peut survenir des périodes de pénurie de main-d'œuvre où il devient nécessaire de permettre l'accès au métier de poseur de revêtements souples à des non-diplômés. Ainsi, un candidat non diplômé est admissible à l'obtention d'un certificat de compétence apprenti seulement en cas de pénurie de main-d'œuvre et doit :

- fournir la preuve qu'il possède les préalables scolaires du programme menant au DEP du métier visé par la demande ou s'engager à suivre la formation nécessaire à l'obtention de ces préalables scolaires en signant une lettre de consentement;
- présenter, lors d'une ouverture de bassin, une garantie d'emploi d'au moins 150 heures par un employeur enregistré à la CCQ, échelonnées sur une période d'au plus trois mois consécutifs.

L'apprenti poseur de revêtements souples doit effectuer une période d'apprentissage de 2000 heures, afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale, dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier. L'apprenti poseur de revêtements souples diplômé se verra créditer des heures dans son carnet d'apprentissage.

Par ailleurs, certaines caractéristiques sont recherchées par les employeurs lorsqu'ils engagent de nouveaux poseurs de revêtements souples. La liste qui suit en présente les principales, dans l'ordre selon lequel elles ont été mentionnées, et non par ordre d'importance :

- être attentif;
- être minutieux;

7. D'autres conditions que celles énumérées ci-dessus peuvent s'appliquer. Pour la liste complète des conditions d'entrée dans le métier, voir la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction (L.R.Q., c. R-20). On peut également consulter le site Internet de la CCQ : http://www.ccq.org/E_CertificatsCompetence.aspx?sc_lang=fr-CA&profil=DevenirTravailleur

- avoir le souci de l'esthétique;
- être débrouillard;
- avoir des habiletés manuelles;
- avoir un esprit logique;
- être capable de visualiser le produit fini;
- être patient;
- faire preuve de persévérance.

Certains participants à l'atelier d'analyse de profession estiment que l'apprentissage de 2000 heures exigé pour devenir compagnon est insuffisant.

1.9 PLACE DES FEMMES DANS LE MÉTIER

L'article 126.0.1 de la Loi sur les relations de travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction traite de l'accès aux femmes à l'industrie de la construction : « La Commission doit élaborer, après consultation de la Commission des droits de la personne, des mesures visant à favoriser l'accès, le maintien et l'augmentation du nombre de femmes sur le marché du travail dans l'industrie de la construction ».

Selon la CCQ⁸, la proportion de femmes actives dans le métier de poseur de revêtements souples est de 1,8 % (20 femmes sur 1140 poseurs de revêtements souples en 2008).

De l'avis des participants à l'atelier d'analyse de profession, les exigences liées à la force physique constituent le principal obstacle à l'augmentation du nombre de femmes, particulièrement en ce qui concerne la manutention du matériel, souvent très lourd. Toutefois, les participants mentionnent également qu'il est recommandé d'être plusieurs pour lever des charges lourdes et qu'il existe de l'équipement pour lever les charges lourdes. Enfin, les participants soulignent que les femmes n'ont aucune difficulté à faire l'installation proprement dite de revêtements souples.

8. Commission de la construction du Québec, *Carrières construction*, Québec, édition 2009-2010.

1.10 PERSPECTIVES DE CARRIÈRE

Avec l'expérience et selon leurs champs d'intérêt, les poseurs de revêtements souples peuvent occuper des fonctions de chef d'équipe ou de contremaître, de représentant de produits, d'expert technique en pose de revêtements, de consultant pour une entreprise manufacturière, d'estimateur-planificateur et de formateur. Les participants précisent que le nombre de chefs d'équipe ou de contremaîtres est moindre que dans d'autres métiers parce qu'il s'agit souvent de petites entreprises et de petites équipes de travail.

1.11 ÉVOLUTION DU MÉTIER

Les participants font état de plusieurs changements observables quant au contexte d'exécution du métier.

Tout d'abord, on remarque des changements relatifs aux types de matériaux et de revêtements utilisés :

- le tapis en rouleaux est en décroissance, et le tapis en carreaux ou les carreaux pour plancher le remplacent;
- il y a de plus en plus de nouveaux matériaux utilisés, tels que le linoléum à base de fibre de lin et de copeaux de bois, le vinyle semi-rigide en panneaux et les nouveaux revêtements en gazon synthétique;
- la disparition progressive de l'asphalte dans les carreaux pour plancher; aujourd'hui, il n'en reste que sur la surface arrière de certains recouvrements;
- de nouveaux revêtements spécialisés font leur apparition et requièrent de nouvelles techniques d'installation.

En parallèle avec l'apparition de nouveaux produits, on assiste également à la diversification des techniques de travail et à l'utilisation de nouveaux adhésifs et produits qui remplacent les solvants jugés nocifs pour la santé et l'environnement.

Enfin, de nouveaux outils sont disponibles, tels que les couteaux pour couper les joints de soudure (couteaux Mozart), les outils de rainurage et les couteaux à araser (couteaux quart de lune). Au cours des prochaines années, de l'équipement de manutention mieux adapté sera disponible pour faciliter le travail des poseurs de revêtements souples.

1.12 INCIDENCE DES NORMES ENVIRONNEMENTALES SUR L'EXERCICE DU MÉTIER

L'application des différentes normes relatives à la protection de l'environnement a eu des incidences sur le travail des poseurs de revêtements souples, particulièrement en ce qui concerne :

- l'utilisation de nouveaux adhésifs;
- le remplacement des solvants par de nouveaux produits;
- l'utilisation d'aspirateurs pour la préparation des surfaces avec la polisseuse à béton.

2. DESCRIPTION DU TRAVAIL

2.1 TÂCHES ET OPÉRATIONS

Liste des tâches

La liste suivante présente les principales tâches exercées par les poseurs de revêtements souples. L'ordre dans lequel les tâches sont présentées ne reflète pas nécessairement leur importance dans le métier.

Tâche 1	Poser un tapis ⁹
Tâche 2	Réparer un tapis
Tâche 3	Poser du préart ¹⁰
Tâche 4	Réparer un préart
Tâche 5	Poser un revêtement spécialisé
Tâche 6	Réparer un revêtement spécialisé
Tâche 7	Poser un revêtement en gazon synthétique
Tâche 8	Réparer un revêtement en gazon synthétique

Tableau des tâches et des opérations

Lors de l'atelier, un tableau des tâches et des opérations effectuées par les poseurs de revêtements souples a été proposé aux participants. À la suite d'échanges, des modifications ont été apportées au tableau. La version définitive est présentée dans les pages qui suivent.

9. Le tapis peut être accroché, collé, broché, posé avec un ruban adhésif à deux faces ou par double encollage.

10. Le préart peut être en rouleaux ou en carreaux.

Tableau 2.1 Tâches et opérations

TÂCHES	OPÉRATIONS					
1. Poser un tapis	1.1 Prendre connaissance des spécifications	1.2 Vérifier les instructions et modifier le plan de pose, s'il y a lieu	1.3 Vérifier l'état et la quantité des matériaux	1.4 Préparer le chantier	1.5 Enlever le revêtement existant, s'il y a lieu	1.6 Évaluer l'état des surfaces et les conditions de pose
	1.7 Préparer les surfaces	1.8 Poser des bandes à griffes (tapis accroché)	1.9 Poser le sous-tapis (tapis accroché et à double encollage)	1.10 Déposer le tapis sur la surface	1.11 Dégrossir et faire les joints	1.12 Appliquer l'adhésif (tapis collé et à double encollage)
	1.13 Poser les rubans (tapis installé à l'aide de rubans adhésifs à deux faces)	1.14 Étirer et ajuster le tapis	1.15 Brocher le tapis (tapis broché)	1.16 Passer le rouleau (tapis collé et à double encollage)	1.17 Poser les moulures, s'il y a lieu	1.18 Nettoyer le chantier
2. Réparer un tapis	2.1 Prendre connaissance de la réparation à effectuer	2.2 Évaluer la faisabilité de la réparation	2.3 Effectuer la réparation	2.4 Nettoyer les lieux		
3. Poser un prélat	3.1 Prendre connaissance des spécifications	3.2 Vérifier les instructions et modifier le plan de pose, s'il y a lieu	3.3 Vérifier l'état et la quantité des matériaux	3.4 Préparer le chantier	3.5 Enlever le revêtement existant, s'il y a lieu	3.6 Évaluer l'état des surfaces et les conditions de pose
	3.7 Préparer les surfaces	3.8 Préparer le prélat	3.9 Coller le prélat	3.10 Passer le rouleau	3.11 Faire les coupes finales	3.12 Sceller les joints, s'il y a lieu
	3.13 Poser les moulures	3.14 Nettoyer le chantier	3.15 Souder les joints, s'il y a lieu (pour une soudure à chaud)			
4. Réparer un prélat	4.1 Prendre connaissance de la réparation à effectuer	4.2 Évaluer la faisabilité de la réparation	4.3 Refaire un joint	4.4 Remplacer un morceau de prélat	4.5 Poser une moulure, s'il y a lieu	4.6 Nettoyer les lieux

TÂCHES	OPÉRATIONS					
5. Poser un revêtement spécialisé	5.1 Prendre connaissance des spécifications	5.2 Vérifier les instructions et modifier le plan de pose, s'il y a lieu	5.3 Vérifier l'état et la quantité des matériaux	5.4 Préparer le chantier	5.5 Enlever le revêtement existant, s'il y a lieu	5.6 Évaluer l'état des surfaces et les conditions de pose
	5.7 Préparer les surfaces	5.8 Préparer le revêtement	5.9 Coller le revêtement	5.10 Passer le rouleau	5.11 Faire les coupes finales	5.12 Poser les moulures
	5.13 Nettoyer le chantier	5.14 Souder à chaud, s'il y a lieu	5.15 Faire les lignes de jeu, s'il y a lieu			
6. Réparer un revêtement spécialisé	6.1 Prendre connaissance de la réparation à effectuer	6.2 Vérifier les instructions et les conditions de pose	6.3 Évaluer la faisabilité de la réparation	6.4 Refaire un joint	6.5 Remplacer un morceau de revêtement	6.6 Refaire une marche
	6.7 Poser une moulure	6.8 Nettoyer les lieux				
7. Poser un revêtement en gazon synthétique	7.1 Prendre connaissance des spécifications	7.2 Vérifier les mesures et les matériaux	7.3 Préparer le chantier	7.4 Enlever le revêtement existant, s'il y a lieu	7.5 Évaluer l'état des surfaces et les conditions de pose	7.6 Préparer les surfaces
	7.7 Déposer le revêtement	7.8 Installer les lignes, les chiffres et les logos	7.9 Préparer le revêtement en vue du remplissage	7.10 Effectuer le remplissage du revêtement	7.11 Effectuer la finition	7.12 Nettoyer le chantier
8. Réparer un revêtement en gazon synthétique	8.1 Prendre connaissance de la réparation à effectuer	8.2 Vérifier les instructions	8.3 Évaluer la faisabilité de la réparation	8.4 Refaire un joint	8.5 Remplacer un morceau de revêtement	8.6 Nettoyer les lieux

2.2 OPÉRATIONS, SOUS-OPÉRATIONS ET PRÉCISIONS

Dans les pages qui suivent sont présentées des sous-opérations associées à la plupart des opérations¹¹, de même que quelques précisions apportées par les participants.

Tableau 2.2 Sous-opérations et précisions sur les opérations

TÂCHE 1 POSER UN TAPIS		
Opérations	Sous-opérations	Précisions
1.1 Prendre connaissance des spécifications	1.1.1 Vérifier le plan 1.1.2 Vérifier le devis, s'il y a lieu 1.1.3 Vérifier l'emplacement où le tapis doit être posé 1.1.4 Vérifier la couleur du tapis 1.1.5 Vérifier le sens de pose du tapis	Dans le secteur institutionnel et commercial, il y a toujours un plan, mais il n'y en a pas nécessairement dans le secteur résidentiel. Il faut s'assurer d'avoir la bonne version du plan. Les spécifications peuvent notamment être liées au type de matériel, de colle et de son temps d'ouverture, de la truelle à utiliser, etc.
1.2 Vérifier les instructions et modifier le plan de pose, s'il y a lieu	1.2.1 Discuter des modifications à apporter avec la personne en autorité 1.2.2 Convenir des modifications 1.2.3 Documenter les modifications 1.2.4 Vérifier l'accessibilité des lieux	Dans le secteur institutionnel et commercial, les instructions proviennent d'un contremaître, alors que dans le secteur résidentiel, elles proviennent du client.
1.3 Vérifier l'état et la quantité des matériaux	1.3.1 S'assurer que les coupes correspondent aux dimensions spécifiées 1.3.2 S'assurer que les matériaux reçus sont suffisants pour les surfaces à couvrir 1.3.3 S'assurer que les numéros de lots sont exacts pour tous les matériaux 1.3.4 Localiser l'emplacement des joints	Il faut parfois diviser le lot pour qu'il y ait le moins de pertes possible. Les joints devraient être situés là où il y a le moins de circulation possible.

11. L'ordre des opérations peut varier selon l'organisation de l'entreprise.

TÂCHE 1 POSER UN TAPIS		
Opérations	Sous-opérations	Précisions
1.4 Préparer le chantier	1.4.1 Sécuriser le chantier en délimitant la zone de travail 1.4.2 Se coordonner avec le chargé de projet et les autres corps de métier 1.4.3 Déterminer l'équipement nécessaire pour la manutention 1.4.4 S'assurer d'un entreposage approprié et sécuritaire 1.4.5 Enlever les meubles, s'il y a lieu 1.4.6 Balayer 1.4.7 Déterminer l'endroit de début des travaux	Il faut prendre les moyens voulus pour empêcher la circulation des personnes durant l'installation.
1.5 Enlever le revêtement existant, s'il y a lieu	1.5.1 Évaluer l'état des lieux 1.5.2 Déterminer les ressources nécessaires 1.5.3 Appliquer la technique d'enlèvement appropriée 1.5.4 Disposer des matériaux enlevés	Les ressources nécessaires peuvent être des personnes, de l'équipement ou encore des endroits pour disposer des vieux revêtements.
1.6 Évaluer l'état des surfaces et les conditions de pose	1.6.1 S'assurer que le béton ne s'effrite pas 1.6.2 Vérifier la température de la pièce	Une température trop basse réduit l'adhérence de la colle.
1.7 Préparer les surfaces	1.7.1 Gratter ou sabler les planchers et les bas de murs pour enlever les résidus de plâtre ou de peinture 1.7.2 Passer l'aspirateur sur la surface 1.7.3 Réparer le béton, s'il y a lieu ¹² 1.7.4 Sabler de nouveau la surface 1.7.5 Nettoyer	Les préparations peuvent être plus ou moins légères; les ondulations doivent être corrigées.
1.8 Poser des bandes à griffes (tapis accroché)	1.8.1 Étendre les bandes 1.8.2 Couper les bandes 1.8.3 Clouer ou coller les bandes	Il faut s'assurer que les bandes sont dans le bon sens.
1.9 Poser le sous-tapis (tapis accroché et à double encollage)	1.9.1 Étendre le sous-tapis 1.9.2 Tailler le sous-tapis 1.9.3 Appliquer la colle sur la surface (tapis à double encollage)	Pour les tapis accrochés, il faut laisser la baguette libre.

12. Il s'agit de réparations mineures, autrement ce travail est effectué par le cimentier-applicateur.

TÂCHE 1 POSER UN TAPIS		
Opérations	Sous-opérations	Précisions
1.10 Déposer le tapis sur la surface	10.1 Dérouler le tapis sur toute la surface	
1.11 Dégrossir et faire les joints	1.11.1 Couper le surplus de tapis 1.11.2 Effectuer l'agencement des motifs 1.11.3 Faire les joints soudés 1.11.4 Déterminer la largeur de la bordure 1.11.5 Souder les insertions	
1.12 Appliquer l'adhésif (tapis collé et à double encollage)	1.12.1 Relever le tapis 1.12.2 Étendre la colle 1.12.3 Sceller les joints et abaisser le tapis	Il faut utiliser la truelle ou l'équipement approprié pour étendre la colle (truelle, fusil à pression, rouleau, pinceau), tout en respectant le temps d'ouverture de la colle.
1.13 Poser les rubans (tapis installé à l'aide de rubans adhésifs à deux faces)	1.13.1 Nettoyer la surface	Il importe d'éliminer complètement les poussières. Le ruban doit être placé le plus près possible du mur.
1.14 Étirer et ajuster le tapis	1.14.1 Ajuster les joints 1.14.2 Étirer le tapis dans les deux sens 1.14.3 Faire la coupe finale	L'étirage se fait à l'aide d'un étendeur de tapis ou d'un tendeur mécanique.
1.15 Brocher le tapis (tapis broché)		Il faut étirer et brocher le tapis tout autour de la pièce en s'assurant que les broches ne sont pas apparentes.
1.16 Passer le rouleau (tapis collé et à double encollage)	1.16.1 Rouler le tapis dans les deux sens à l'aide d'un rouleau	
1.17 Poser les moulures, s'il y a lieu	1.17.1 Poser les moulures de porte 1.17.2 Poser les plinthes	Il faut brocher ou coller les plinthes de tapis et coller les plinthes de vinyle.
1.18 Nettoyer le chantier	1.18.1 Récupérer les clous à tapis à l'aide d'un aimant 1.18.2 Récupérer tous les résidus de tapis 1.18.3 Passer l'aspirateur 1.18.4 Effectuer une vérification finale	

TÂCHE 2 RÉPARER UN TAPIS		
Opérations	Sous-opérations	Précisions
2.1 Prendre connaissance de la réparation à effectuer	2.1.1 Prendre connaissance du problème 2.1.2 Repérer les dommages 2.1.3 Vérifier le matériel nécessaire 2.1.4 Vérifier le sens du tapis	Diverses réparations peuvent être nécessaires à la suite de : - brûlures; - usure par des meubles; - déchirures; - taches; - décolorations; - etc.
2.2 Évaluer la faisabilité de la réparation	2.2.1 Déterminer si la réparation peut être faite immédiatement 2.2.2 Prendre les dispositions nécessaires	
2.3 Effectuer la réparation	2.3.1 Sécuriser les lieux à l'aide de rubans de démarcation 2.3.2 Pour un tapis collé, enlever le morceau endommagé et le remplacer par un neuf en respectant le sens du poil du tapis 2.3.3 Dans le cas d'un double encollage, enlever le tapis et le sous-tapis et remplacer les morceaux abîmés 2.3.4 Pour un tapis étiré, changer le tapis et faire des joints au fer chaud, puis étirer de nouveau 2.3.5 Pour éliminer des poches, enlever les meubles dans la pièce et étirer le tapis pour qu'il soit bien tendu	Il faut prendre les moyens nécessaires pour empêcher la circulation des personnes durant la réparation.
2.4. Nettoyer les lieux	2.4.1 Récupérer les morceaux de tapis 2.4.2 Passer l'aspirateur	
TÂCHE 3 POSER UN PRÉLART		
Opérations	Sous-opérations	Précisions
3.1 Prendre connaissance des spécifications	3.1.1 Vérifier le plan 3.1.2 Vérifier le devis, s'il y a lieu 3.1.3 Vérifier l'emplacement où le préart doit être posé 3.1.4 Vérifier la couleur 3.1.5 Vérifier le sens de pose du préart	Dans le secteur institutionnel et commercial, il y a toujours un plan, mais il n'y en a pas nécessairement dans le secteur résidentiel. Il faut s'assurer d'avoir la bonne version du plan. Les spécifications peuvent notamment être liées au type de matériel, de colle et de son temps d'ouverture, de la truelle à utiliser, etc.

TÂCHE 3 POSER UN PRÉLART		
Opérations	Sous-opérations	Précisions
3.2 Vérifier les instructions et modifier le plan de pose, s'il y a lieu	3.2.1 Discuter des modifications à apporter avec la personne en autorité 3.2.2 Convenir des modifications 3.2.3 Documenter les modifications 3.2.4 Vérifier l'accessibilité des lieux	
3.3 Vérifier l'état et la quantité des matériaux	3.3.1 S'assurer que les coupes correspondent aux dimensions spécifiées 3.3.2 S'assurer que les matériaux reçus sont suffisants pour les surfaces à recouvrir 3.3.3 S'assurer que les numéros de lots sont exacts pour tous les matériaux 3.3.4 Localiser l'emplacement des joints	
3.4 Préparer le chantier	3.4.1 Sécuriser le chantier en délimitant la zone de travail 3.4.2 Se coordonner avec le chargé de projet et les autres corps de métier 3.4.3 Déterminer l'équipement nécessaire pour la manutention 3.4.4 S'assurer d'un entreposage approprié et sécuritaire 3.4.5 Enlever les meubles, s'il y a lieu 3.4.6 Balayer 3.4.7 Déterminer l'endroit de début des travaux	
3.5 Enlever le revêtement existant, s'il y a lieu	3.5.1 Évaluer l'état des lieux 3.5.2 Déterminer les ressources nécessaires 3.5.3 Appliquer la technique d'enlèvement appropriée 3.5.4 Disposer des matériaux enlevés	Les ressources nécessaires peuvent être des personnes, de l'équipement ou encore des endroits pour disposer des vieux revêtements.

TÂCHE 3 POSER UN PRÉLART		
Opérations	Sous-opérations	Précisions
3.6 Évaluer l'état des surfaces et les conditions de pose	3.6.1 Vérifier la porosité du béton 3.6.2 Vérifier l'intégrité, la solidité et l'uniformité de la surface à recouvrir 3.6.3 Détecter les imperfections 3.6.4 Repérer la présence de scellants 3.6.5 S'assurer que les tests appropriés de la dalle ont été effectués 3.6.6 S'assurer que la température et le taux d'humidité de la pièce sont conformes aux spécifications du fabricant 3.6.7 S'assurer d'avoir un éclairage approprié de la zone de travail 3.6.8 Localiser les drains et faire des corrections au besoin 3.6.9 Vérifier les vis (s'assurer qu'elles ne sont pas soulevées)	Il faut s'assurer que la surface n'est pas contaminée et que les montants sont solides ainsi que vérifier les prises électriques et les installations de plomberie. Il faut effectuer les tests au besoin (humidité, pH, etc.), en conformité avec les spécifications du fabricant.
3.7 Préparer les surfaces	3.7.1 Nettoyer, gratter et sabler les planchers et les bas de murs pour enlever les résidus de plâtre, de peinture, etc. 3.7.2 Appliquer une ou deux couches de béton ¹³ 3.7.3 Ajuster les pentes (drains) et la jonction avec les autres matériaux 3.7.4 Effectuer le sablage de finition 3.7.5 Nettoyer de nouveau 3.7.6 Marquer les lignes de départ et d'équerrage ou les points de référence	La préparation des surfaces est primordiale pour la qualité de la pose.
3.8 Préparer le prélat	3.8.1 Déposer le prélat sur la ligne d'équerrage 3.8.2 Aligner, superposer et couper les joints au besoin 3.8.3 Enlever les surplus (dégrossir) 3.8.4 Aligner le prélat	Dans le cas des carreaux, le collage s'effectue avant de déposer le premier carreau. La préparation des joints peut se faire avant ou pendant le collage.
3.9 Coller le prélat	3.9.1 Relever le prélat et en balayer l'arrière 3.9.2 Coller le prélat du centre vers les bords 3.9.3 Faire les joints dans la colle, s'il y a lieu	Il faut respecter le temps d'ouverture de la colle.

13. Les participants à l'atelier ont répondu selon leur connaissance du métier. Cependant, la Direction de l'application des conventions collectives a émis un avis selon lequel l'application de béton relève du métier de cimentier-applicateur.

TÂCHE 3 POSER UN PRÉLART		
Opérations	Sous-opérations	Précisions
3.10 Passer le rouleau	3.10.1 Rouler le prélat dans les deux sens 3.10.2 Faire le pourtour des murs 3.10.3 Sécuriser les lieux pour empêcher la circulation 3.10.4 Repérer la présence de bulles	Cette opération s'effectue habituellement avec un rouleau de 100 lb ou plus, en conformité avec les spécifications du fabricant.
3.11 Faire les coupes finales	3.11.1 Découper le pourtour et les cadrages	
3.12 Sceller les joints, s'il y a lieu	3.12.1 Nettoyer les joints 3.12.2 Poser le scellant	Le scellage de joints s'effectue dans le cas d'un scellant à froid.
3.13 Poser les moulures	3.13.1 Coller les moulures de porte 3.13.2 Coller les plinthes	
3.14 Nettoyer le chantier	3.14.1 Récupérer les résidus 3.14.2 Nettoyer la surface 3.14.3 Faire une vérification finale	
3.15 Souder les joints, s'il y a lieu (pour une soudure à chaud)	3.15.1 Rainurer les joints 3.15.2 Appliquer les cordons dans les joints 3.15.3 Ébavurer les joints	Idéalement, les soudures à chaud doivent être effectuées au moins 24 heures après la pose.
TÂCHE 4 RÉPARER UN PRÉLART		
Opérations	Sous-opérations	Précisions
4.1 Prendre connaissance de la réparation à effectuer	4.1.1 Prendre connaissance du problème 4.1.2 Repérer les dommages 4.1.3 Vérifier le matériel nécessaire 4.1.4 Vérifier le sens du prélat	Diverses réparations peuvent être nécessaires à la suite de : - brûlures; - usure par des meubles; - déchirures; - taches; - décolorations; - etc.
4.2 Évaluer la faisabilité de la réparation	4.2.1 Déterminer si la réparation peut être faite immédiatement 4.2.2 Prendre les dispositions nécessaires	Selon le cas, examiner la faisabilité (dégâts d'eau, déchirures, etc.).
4.3 Refaire un joint	4.3.1 Relever le prélat 4.3.2 Nettoyer la surface 4.3.3 Recoller le joint	

TÂCHE 4 RÉPARER UN PRÉLART		
Opérations	Sous-opérations	Précisions
4.4 Remplacer un morceau de préart	4.4.1 Enlever le morceau à remplacer 4.4.2 Nettoyer et réparer la surface si nécessaire 4.4.3 Remettre la nouvelle pièce en place 4.4.4 Sceller le joint, s'il y a lieu	Il peut s'agir d'un morceau situé sur le plancher, sur une marche ou sur un mur.
4.5 Poser une moulure, s'il y a lieu	4.5.1 Coller les moulures de transition 4.5.2 Coller les plinthes	
4.6 Nettoyer les lieux	4.6.1 Récupérer les morceaux de préart 4.6.2 Nettoyer 4.6.3 Réviser le travail effectué	
TÂCHE 5 POSER UN REVÊTEMENT SPÉCIALISÉ		
Opérations	Sous-opérations	Précisions
5.1 Prendre connaissance des spécifications	5.1.1 Vérifier le plan 5.1.2 Vérifier le devis, s'il y a lieu 5.1.3 Vérifier l'emplacement où le revêtement doit être posé	Il faut se référer aux spécifications du fabricant. Les spécifications peuvent notamment être liées : <ul style="list-style-type: none"> - au type de matériel; - au type de colle; - au type de préparation; - aux tolérances; - aux scellants; - aux dessins ou aux motifs; - aux couleurs; - aux insertions; - aux types de moulures; - aux numéros de lots; - à la séquence de pose; - etc.
5.2 Vérifier les instructions et modifier le plan de pose, s'il y a lieu	5.2.1 Discuter des modifications à apporter avec la personne en autorité 5.2.2 Convenir des modifications et les apporter au besoin 5.2.3 Vérifier le sens du matériel et les agencements de couleurs et de motifs 5.2.4 Documenter les modifications 5.2.5 Vérifier l'accessibilité des lieux	Parfois, il faut faire d'abord une pièce témoin, qui constitue une sorte de prototype demandé par le client.

TÂCHE 5 POSER UN REVÊTEMENT SPÉCIALISÉ		
Opérations	Sous-opérations	Précisions
5.3 Vérifier l'état et la quantité des matériaux	5.3.1 S'assurer que les coupes correspondent aux dimensions spécifiées 5.3.2 S'assurer que les matériaux reçus sont suffisants pour les surfaces à recouvrir 5.3.3 S'assurer que les numéros de lots sont exacts pour tous les matériaux 5.3.4 Localiser l'emplacement des joints	
5.4 Préparer le chantier	5.4.1 Sécuriser le chantier en délimitant la zone de travail 5.4.2 Se coordonner avec le chargé de projet et les autres corps de métier 5.4.3 Déterminer l'équipement nécessaire pour la manutention 5.4.4 S'assurer d'un entreposage approprié et sécuritaire 5.4.5 Enlever les meubles, s'il y a lieu 5.4.6 Balayer 5.4.7 Déterminer l'endroit de début des travaux	
5.5 Enlever le revêtement existant, s'il y a lieu	5.5.1 Évaluer l'état des lieux 5.5.2 Déterminer les ressources nécessaires 5.5.3 Appliquer la technique d'enlèvement appropriée 5.5.4 Disposer des matériaux enlevés	Les ressources nécessaires peuvent être des personnes, de l'équipement ou encore des endroits pour disposer des vieux revêtements.
5.6 Évaluer l'état des surfaces et les conditions de pose	5.6.1 Vérifier la porosité du béton 5.6.2 Vérifier l'intégrité, la solidité et l'uniformité de la surface à recouvrir 5.6.3 Détecter les imperfections 5.6.4 Repérer la présence de scellants 5.6.5 S'assurer que les tests appropriés de la dalle ont été effectués en conformité avec les spécifications du fabricant 5.6.6 S'assurer que la température et le taux d'humidité de la pièce sont conformes aux spécifications du fabricant 5.6.7 S'assurer d'avoir un éclairage approprié de la zone de travail	Pour la pose de revêtements en feuilles de vinyle, il faut s'assurer que la peinture n'est pas trop fraîche et qu'il n'y a ni résidus de plâtre sur les murs ni coins ronds. Il faut aussi s'assurer que la surface n'est pas contaminée et que les montants sont solides ainsi que vérifier les prises électriques et les installations de plomberie. Il faut parfois effectuer des tests au besoin.

TÂCHE 5 POSER UN REVÊTEMENT SPÉCIALISÉ		
Opérations	Sous-opérations	Précisions
5.7 Préparer les surfaces	5.7.1 Gratter ou sabler les planchers et les bas de murs pour enlever les résidus 5.7.2 Balayer ou passer l'aspirateur sur la surface 5.7.3 Réparer le béton, s'il y a lieu ¹⁴ 5.7.4 Ajuster les pentes (drains) et la jonction avec les autres matériaux 5.7.5 Sabler de nouveau la surface 5.7.6 Nettoyer 5.7.7 Marquer les lignes de départ et d'équerrage ou les points de référence	<p>Les préparations peuvent être plus ou moins légères; les ondulations doivent être corrigées.</p> <p>Dans le cas de la pose de revêtements en feuilles de vinyle, la préparation est surtout effectuée par les tireurs de joints.</p> <p>Dans le cas des revêtements remontés, il faut installer une gorge dans le bas du mur et une moulure à la limite du revêtement.</p>
5.8 Préparer le revêtement	5.8.1 Dérouler le revêtement et le laisser reposer si nécessaire 5.8.2 Déposer le revêtement sur la ligne d'équerrage 5.8.3 Aligner, superposer et couper les joints au besoin 5.8.4 Enlever les surplus (dégrossir) 5.8.5 Aligner le revêtement	<p>Pour la pose de revêtements en feuilles de vinyle, il faut :</p> <ul style="list-style-type: none"> - échafauder au besoin; - plier les feuilles; - laver l'arrière des feuilles; - appliquer la colle sur le revêtement; - poser le revêtement au mur. <p>La préparation des joints peut se faire dans la colle ou avant de coller.</p> <p>Il existe plusieurs méthodes pour couper les joints.</p>
5.9 Coller le revêtement	5.9.1 S'assurer d'utiliser le bon adhésif et le bon outil pour l'étendre 5.9.2 Appliquer l'adhésif 5.9.3 S'assurer du transfert de l'adhésif	Il faut respecter le temps d'ouverture de la colle.
5.10 Passer le rouleau	5.10.1 Maroufler si nécessaire 5.10.2 Rouler le revêtement dans les deux sens 5.10.3 Mettre des poids (souvent des briques) sur les joints 5.10.4 Sécuriser les lieux pour empêcher la circulation 5.10.5 Repérer la présence de bulles résiduelles	<p>Il faut repérer la présence de bulles et les enlever.</p> <p>Cette opération se fait habituellement avec un rouleau de 100 lb ou plus, en conformité avec les spécifications du fabricant.</p> <p>Pour la pose de revêtements en feuilles de vinyle, on utilise un rouleau à main de bas en haut et de gauche à droite sur les murs.</p> <p>Dans certains cas, il faut protéger le revêtement avec des panneaux.</p>

14. Il s'agit de réparations mineures, autrement ce travail est effectué par le cimentier-applicateur.

TÂCHE 5 POSER UN REVÊTEMENT SPÉCIALISÉ		
Opérations	Sous-opérations	Précisions
5.11 Faire les coupes finales	5.11.1 Ajuster les coins intérieurs et extérieurs 5.11.2 Transférer avec un gabarit, s'il y a lieu 5.11.3 Découper sous les moulures et autour des cadrages	
5.12 Poser les moulures	5.12.1 Installer les moulures de transition 5.12.2 Installer les plinthes	Pour la pose de revêtements en feuilles de vinyle, il faut appliquer des scellants.
5.13 Nettoyer le chantier	5.13.1 Récupérer les déchets et les retailles 5.13.2 Nettoyer le matériel 5.13.3 Récupérer les poids utilisés 5.13.4 S'assurer que les délais de réutilisation sont respectés	
5.14 Souder à chaud, s'il y a lieu	5.14.1 Rainurer les joints 5.14.2 Appliquer les cordons dans les joints 5.14.3 Ébavurer les joints	Pour la pose de revêtements en feuilles de vinyle, la soudure des joints se fait avec un cordon de vinyle que l'on fait fondre avant de l'aplanir.
5.15 Faire les lignes de jeu, s'il y a lieu		Dans le cas des revêtements sportifs principalement, il faut faire les lignes (insérer, coller ou peindre).
TÂCHE 6 RÉPARER UN REVÊTEMENT SPÉCIALISÉ		
Opérations	Sous-opérations	Précisions
6.1 Prendre connaissance de la réparation à effectuer	6.1.1 Prendre connaissance du problème 6.1.2 Repérer les dommages 6.1.3 Vérifier le matériel nécessaire 6.1.4 Vérifier le sens du revêtement	Diverses réparations peuvent être nécessaires à la suite de : - brûlures; - usure par des meubles; - déchirures; - taches; - décolorations; - etc.

TÂCHE 6 RÉPARER UN REVÊTEMENT SPÉCIALISÉ		
Opérations	Sous-opérations	Précisions
6.2 Vérifier les instructions et les conditions de pose	6.2.1 Vérifier le taux d'humidité et s'assurer que les vérifications ou les tests ont été effectués 6.2.2 S'assurer d'un chauffage adéquat de la pièce 6.2.3 Vérifier la présence de scellants et les enlever au besoin 6.2.4 Vérifier les agencements de couleurs et de motifs 6.2.5 Apporter des modifications au besoin	
6.3 Évaluer la faisabilité de la réparation	6.3.1 Vérifier les causes 6.3.2 Vérifier l'état des matériaux 6.3.3 Vérifier la disponibilité et la conformité des matériaux (nature et dimensions)	
6.4 Refaire un joint	6.4.1 Décontaminer 6.4.2 Recoller un joint 6.4.3 Ajouter une pièce si nécessaire 6.4.4 Sceller de nouveau ou souder en fonction du matériel	
6.5 Remplacer un morceau de revêtement	6.5.1 Découper la pièce à remplacer 6.5.2 Gratter l'ancien adhésif 6.5.3 Nivelier 6.5.4 Recoller 6.5.5 Rouler et refaire les joints requis	
6.6 Refaire une marche	6.6.1 Enlever le revêtement à remplacer 6.6.2 Préparer la surface 6.6.3 Installer le nouveau revêtement	
6.7 Poser une moulure	6.7.1 Coller ou visser une moulure de transition 6.7.2 Nettoyer et installer une nouvelle plinthe de vinyle	
6.8 Nettoyer les lieux	6.8.1 Récupérer les morceaux de revêtement 6.8.2 Enlever l'excédent d'adhésif 6.8.3 Réviser le travail effectué	

TÂCHE 7 POSER UN REVÊTEMENT EN GAZON SYNTHÉTIQUE		
Opérations	Sous-opérations	Précisions
7.1 Prendre connaissance des spécifications	7.1.1 Vérifier le plan 7.1.2 Vérifier le devis, s'il y a lieu 7.1.3 Vérifier le sens du matériel et les agencements des couleurs et des motifs	Il faut se référer aux spécifications du fabricant.
7.2 Vérifier les mesures et les matériaux	7.2.1 S'assurer que le plan est conforme aux lieux 7.2.2 S'assurer que les vérifications du niveau de la base et les tests de drainage ont été effectués 7.2.3 S'assurer de la séquence de pose 7.2.4 Vérifier l'état des matériaux 7.2.5 Vérifier la disponibilité et la conformité des matériaux (nature et dimensions)	
7.3 Préparer le chantier	7.3.1 S'assurer d'un entreposage approprié et sécuritaire 7.3.2 Se coordonner avec le chargé de projet et les autres corps de métier 7.3.3 Déterminer l'équipement requis pour la manutention 7.3.4 Marquer le centre et les limites du terrain	Il faut se référer aux données d'arpentage.
7.4 Enlever le revêtement existant, s'il y a lieu	7.4.1 Évaluer l'état des lieux 7.4.2 Déterminer les ressources nécessaires 7.4.3 Appliquer la technique d'enlèvement appropriée 7.4.4 Disposer des matériaux enlevés	
7.5 Évaluer l'état des surfaces et les conditions de pose	7.5.1 Vérifier l'intégrité, la solidité et l'uniformité de la surface 7.5.2 Vérifier le drainage et les pentes	Il faut effectuer des tests de drainage et vérifier notamment l'uniformité de la base.
7.6 Préparer les surfaces	7.6.1 Préparer et entretenir la surface durant toute la durée des travaux	Le travail s'effectue en continu sur de la terre battue.
7.7 Déposer le revêtement	7.7.1 Étendre le revêtement 7.7.2 Coudre ou coller les joints au besoin 7.7.3 Étirer chaque laize et passer le rouleau compresseur	Il faut suivre le plan, le devis ou les spécifications. On étire le revêtement au moyen de pinces.

TÂCHE 7 POSER UN REVÊTEMENT EN GAZON SYNTHÉTIQUE		
Opérations	Sous-opérations	Précisions
7.8 Installer les lignes, les chiffres et les logos	7.8.1 Raser le revêtement 7.8.2 Tailler les lignes, les chiffres et les logos 7.8.3 Coller les lignes, les chiffres et les logos	Il faut passer un petit rouleau au fur et à mesure.
7.9 Préparer le revêtement en vue du remplissage	7.9.1 Rouler le revêtement avec un rouleau compresseur 7.9.2 Ajuster les lignes 7.9.3 Coller le tour, s'il y a lieu	
7.10 Effectuer le remplissage du revêtement	7.10.1 Brosser le revêtement sur le terrain 7.10.2 Remplir de sable et de granules de caoutchouc	Il faut reprendre à plusieurs reprises les deux sous-opérations. Le remplissage se fait au moyen d'un balai mécanique
7.11 Effectuer la finition	7.11.1 Harmoniser l'apparence finale du terrain	La finition est effectuée au moyen de râpeaux et de rasoirs.
7.12 Nettoyer le chantier	7.12.1 Récupérer les déchets et les retailles 7.12.2 Nettoyer le matériel	
TÂCHE 8 RÉPARER UN REVÊTEMENT EN GAZON SYNTHÉTIQUE		
Opérations	Sous-opérations	Précisions
8.1 Prendre connaissance de la réparation à effectuer	8.1.1 Prendre connaissance du problème 8.1.2 Repérer le dommage 8.1.3 Vérifier le matériel nécessaire	
8.2 Vérifier les instructions	8.2.1 S'assurer que les vérifications et les tests ont été effectués 8.2.2 Vérifier le sens du matériel et les agencements des couleurs et des motifs	
8.3 Évaluer la faisabilité de la réparation	8.3.1 Vérifier les causes 8.3.2 Vérifier l'état des matériaux 8.3.3 Vérifier la disponibilité et la conformité des matériaux (nature et dimensions)	

TÂCHE 8 RÉPARER UN REVÊTEMENT EN GAZON SYNTHÉTIQUE		
Opérations	Sous-opérations	Précisions
8.4 Refaire un joint	8.4.1 Nettoyer la région du joint 8.4.2 Recoller le joint 8.4.3 Remplir la région nettoyée avec des outils manuels et en utilisant les matériaux requis	Le nettoyage se fait au moyen d'un aspirateur.
8.5 Remplacer un morceau de revêtement	8.5.1 Nettoyer la région du morceau à remplacer 8.5.2 Découper la pièce et le morceau à remplacer 8.5.3 Coller la pièce 8.5.4 Remplir la région nettoyée avec des outils manuels et en utilisant les matériaux requis	
8.6 Nettoyer les lieux	8.6.1 Récupérer les déchets et les retailles 8.6.2 Nettoyer le matériel 8.6.3 Faire une vérification finale	

2.3 CONDITIONS DE RÉALISATION

Les données relatives aux conditions de réalisation ont été recueillies pour l'ensemble du métier de poseur de revêtements souples. Celles-ci renseignent sur des aspects tels que les lieux d'exercice, les consignes de travail, les risques pour la santé et la sécurité, les ouvrages de référence consultés et les ressources matérielles utilisées.

Tableau 2.3 Conditions de réalisation

CONDITIONS DE RÉALISATION
<p>Lieux de travail¹⁵</p> <p>Selon le type de revêtement à poser ou à réparer, le poseur de revêtements souples est appelé à travailler à l'intérieur ou à l'extérieur, dans différents endroits tels que des résidences, des commerces, des institutions, des installations sportives, etc.</p> <p>Le travail s'effectue souvent en présence d'autres corps de métier.</p>
<p>Consignes</p> <p>Les consignes peuvent provenir de différents donneurs d'ordres qu'il est important de bien identifier au départ (client, architecte, entrepreneur général, décorateur, designer, etc.).</p>
<p>Références</p> <p>Pour effectuer les travaux, les poseurs de revêtements souples consultent surtout les plans, mais également des spécifications de fabricants contenues dans des guides ou des manuels ainsi que des fiches techniques de produits.</p>
<p>Matières premières, outillage et équipement</p> <p>À l'annexe 1 du présent rapport figure une liste des ressources matérielles utilisées par les poseurs de revêtements souples dans l'exercice de leur métier.</p>
<p>Risques pour la santé et la sécurité</p> <p>Une liste des principaux risques liés aux tâches et aux opérations du métier de poseur de revêtements souples est dressée à l'annexe 2 du présent rapport. Les mesures préventives applicables y sont également énumérées.</p> <p>Au cours de l'atelier, les participants ont surtout fait état des risques liés :</p> <ul style="list-style-type: none">– à l'utilisation d'outils coupants;– à la manutention de charges lourdes;– aux maux de dos et de genoux attribuables à la posture de travail;– à l'exposition à la poussière, aux colles et aux moisissures.

15. Liste non exhaustive.

CONDITIONS DE RÉALISATION

Degré d'autonomie

Le travail s'effectue seul ou en équipe, selon l'importance du travail à effectuer et la taille de l'entreprise qui emploie les poseurs de revêtements souples.

Le travail se fait souvent sans supervision, mais un chef d'équipe peut également superviser certains travaux, notamment lorsqu'il s'agit de revêtements sportifs.

Facteurs de stress

Les délais de livraison, les conditions météorologiques (pour le travail à l'extérieur), la présence des différents corps de métier, les longues heures de travail et l'acceptation du travail par le client constituent les principaux facteurs de stress.

2.4 CRITÈRES DE PERFORMANCE

Les critères de performance ont été recueillis pour chacune des tâches. Ils permettent d'évaluer si ces dernières sont réalisées de façon satisfaisante. Les critères portent sur des aspects tels que la quantité et la qualité du travail effectué, le respect d'une procédure de travail, les attitudes adoptées, etc.

Pour dresser la liste des critères liés à chacune des tâches, les participants ont travaillé en équipe de deux ou trois. Leurs résultats ont ensuite été recueillis et présentés en plénière. Ainsi, certains critères peuvent parfois être aussi pertinents pour d'autres tâches que celles pour lesquelles ils ont été retenus.

Tableau 2.4 Critères de performance

TÂCHE 1	POSER UN TAPIS
Critères de performance	
<ul style="list-style-type: none">– Application stricte des règles de sécurité– Respect des spécifications du fabricant– Respect des directives du contremaître ou du client– Conseils judicieux au client– Utilisation adéquate des outils et de l'équipement requis– Agencement correct des motifs– Propreté des surfaces– Utilisation de l'adhésif approprié– Vérification minutieuse de la qualité du matériel– Respect du sens du poil du tapis– Respect des délais de pose et de livraison– Joints propres et bien scellés– Joints non apparents	
TÂCHE 2	RÉPARER UN TAPIS
Critères de performance	
<ul style="list-style-type: none">– Application stricte des règles de sécurité– Respect des spécifications du fabricant– Respect des directives du contremaître ou du client– Conseils judicieux au client– Utilisation adéquate des outils et de l'équipement requis– Agencement correct des motifs– Propreté des surfaces– Utilisation de l'adhésif approprié– Évaluation adéquate des dommages– Respect du motif et du sens du poil du tapis– Souci du travail bien fait	

TÂCHE 3 POSER UN PRÉLART**Critères de performance**

- Application stricte des règles de sécurité
- Respect des spécifications du fabricant
- Respect des directives du contremaître ou du client
- Conseils judicieux au client
- Utilisation adéquate des outils et de l'équipement requis
- Agencement correct des motifs
- Propreté des surfaces
- Utilisation de l'adhésif approprié
- Qualité de la préparation de surface
- Qualité et étanchéité des joints
- Précision du découpage
- Bon équerrage
- Respect des temps de séchage et de repos sans circulation
- Manutention adéquate du matériel
- Absence de bulles d'air
- Absence de bosses et de dénivellations sur la surface

TÂCHE 4 RÉPARER UN PRÉLART**Critères de performance**

- Application stricte des règles de sécurité
- Respect des spécifications du fabricant
- Respect des directives du contremaître ou du client
- Conseils judicieux au client
- Utilisation adéquate des outils et de l'équipement requis
- Agencement correct des motifs
- Propreté des surfaces
- Utilisation de l'adhésif approprié
- Qualité et étanchéité des joints
- Réparations non apparentes
- Absence de bulles d'air
- Absence de bosses et de dénivellations sur la surface

TÂCHE 5 POSER UN REVÊTEMENT SPÉCIALISÉ**Critères de performance**

- Application stricte des règles de sécurité
- Respect des spécifications du fabricant
- Respect des directives du contremaître ou du client
- Conseils judicieux au client
- Utilisation adéquate des outils et de l'équipement requis
- Agencement correct des motifs
- Propreté des surfaces
- Utilisation de l'adhésif approprié
- Qualité de la préparation de surface
- Qualité et étanchéité des joints
- Précision du découpage
- Adhérence des contours
- Disposition des joints selon les règles de l'art
- Absence de bulles d'air
- Absence de bosses et de dénivellations sur la surface

TÂCHE 6 RÉPARER UN REVÊTEMENT SPÉCIALISÉ**Critères de performance**

- Application stricte des règles de sécurité
- Respect des spécifications du fabricant
- Respect des directives du contremaître ou du client
- Conseils judicieux au client
- Utilisation adéquate des outils et de l'équipement requis
- Agencement correct des motifs
- Propreté des surfaces
- Utilisation de l'adhésif approprié
- Qualité de la préparation de surface
- Qualité et étanchéité des joints
- Précision du découpage
- Adhérence des contours
- Disposition des joints selon les règles de l'art
- Absence de bulles d'air
- Absence de bosses et de dénivellations sur la surface

TÂCHE 7 POSER UN REVÊTEMENT EN GAZON SYNTHÉTIQUE**Critères de performance**

- Application stricte des règles de sécurité
- Respect des spécifications du fabricant
- Respect des directives du contremaître ou du client
- Conseils judicieux au client
- Utilisation adéquate des outils et de l'équipement requis
- Agencement correct des motifs
- Propreté des surfaces
- Qualité des joints et des insertions
- Terrain uniforme et bien rempli
- Lignes droites
- Terrain conforme aux données d'arpentage
- Port approprié de l'équipement de protection individuelle (masque, souliers ou bottes)
- Coordination efficace avec les autres membres de l'équipe

TÂCHE 8 RÉPARER UN REVÊTEMENT EN GAZON SYNTHÉTIQUE**Critères de performance**

- Application stricte des règles de sécurité
- Respect des spécifications du fabricant
- Respect des directives du contremaître ou du client
- Conseils judicieux au client
- Utilisation adéquate des outils et de l'équipement requis
- Agencement correct des motifs
- Propreté des surfaces
- Qualité des joints et des insertions
- Terrain uniforme et bien rempli
- Lignes droites
- Terrain conforme aux données d'arpentage
- Port approprié de l'équipement de protection individuelle (masque, souliers ou bottes)
- Coordination efficace avec les autres membres de l'équipe

2.5 FONCTIONS

Les fonctions correspondent à un ensemble de tâches liées entre elles. Cet ensemble peut être défini par les résultats du travail ou par une séquence de réalisation.

Pour le métier de poseur de revêtements souples, deux fonctions semblent se dégager, soit :

- une fonction liée à la pose, qui regroupe les tâches suivantes :
 - tâche 1 : « Poser un tapis »;
 - tâche 3 : « Poser un prélat
 - tâche 5 : « Poser un revêtement spécialisé »;
 - tâche 7 : « Poser un revêtement en gazon synthétique »;

- une fonction liée à la réparation, qui regroupe les tâches suivantes :
 - tâche 2 : « Réparer un tapis »;
 - tâche 4 : « Réparer un prélat
 - tâche 6 : « Réparer un revêtement spécialisé »;
 - tâche 8 : « Réparer un revêtement en gazon synthétique ».

3. DONNÉES QUANTITATIVES SUR LES TÂCHES

3.1 OCCURRENCE

Les données relatives à l'**occurrence** renseignent sur le pourcentage de poseurs de revêtements souples¹⁶ qui exercent une tâche dans un même milieu de travail. Les données présentées dans les tableaux qui suivent sont des moyennes des résultats des participants à l'atelier. Toutefois, elles rendent compte de l'emploi du temps non seulement des poseurs de revêtements souples présents à l'atelier, mais aussi de l'ensemble des poseurs de revêtements souples qui travaillent dans les entreprises représentées.

Tableau 3.1 Occurrence des tâches

Tâche		Occurrence
1	Poser un tapis	67,0 %
2	Réparer un tapis	65,7 %
3	Poser un prélat	72,9 %
4	Réparer un prélat	54,2 %
5	Poser un revêtement spécialisé	35,7 %
6	Réparer un revêtement spécialisé	31,6 %
7	Poser un revêtement en gazon synthétique	8,3 %
8	Réparer un revêtement en gazon synthétique	8,3 %

16. Les données comprennent également les apprentis.

3.2 TEMPS DE TRAVAIL

Le **temps de travail**, aussi exprimé en pourcentage, représente le temps alloué par les participants à chaque tâche, en moyenne et sur une base annuelle.

Tableau 3.2 Répartition du temps de travail pour chaque tâche

Tâche		Temps de travail
1	Poser un tapis	32,1 %
2	Réparer un tapis	11,2 %
3	Poser un prélat	22,4 %
4	Réparer un prélat	4,2 %
5	Poser un revêtement spécialisé	26,4 %
6	Réparer un revêtement spécialisé	2,4 %
7	Poser un revêtement en gazon synthétique	1,2 %
8	Réparer un revêtement en gazon synthétique	0,1 %

Les données révèlent que ce sont les tâches liées à la pose de tapis, de prélat et de revêtements spécialisés qui occupent surtout les poseurs de revêtements souples présents à l'atelier, avec un pourcentage total de 80,9 % du temps de travail.

3.3 IMPORTANCE DES TÂCHES ET DIFFICULTÉ DE RÉALISATION

On estime l'**importance** d'une tâche aux conséquences plus ou moins fâcheuses que peut avoir le fait de mal l'exécuter ou de ne pas l'exécuter du tout. L'importance est évaluée à l'aide de l'échelle suivante :

1. Très peu importante : Une exécution moins réussie de la tâche n'entraîne pas de conséquences sur la qualité du résultat, les coûts, la santé et la sécurité, etc.
2. Peu importante : Une mauvaise exécution de la tâche pourrait entraîner des coûts minimes, mener à l'obtention d'un résultat de qualité moindre ou occasionner des risques de blessures ou d'accidents mineurs, etc.

3. **Importante :** Une mauvaise exécution de la tâche pourrait entraîner l'obtention d'un résultat insatisfaisant, des coûts supplémentaires importants, des blessures, des accidents, etc.
4. **Très importante :** Une mauvaise exécution de la tâche pourrait entraîner l'obtention d'un résultat inacceptable et avoir des conséquences très importantes en ce qui concerne les coûts, la sécurité, etc.

La **difficulté** de réalisation d'une tâche est évaluée à l'aide de l'échelle suivante :

1. **Très facile :** La tâche comporte peu de risques d'erreur; elle ne requiert pas d'effort physique ou mental notable. L'exécution de la tâche est moins difficile que la moyenne.
2. **Facile :** La tâche comporte quelques risques d'erreur; elle requiert un effort physique ou mental minime.
3. **Difficile :** La tâche comporte plusieurs risques d'erreur; elle requiert un bon effort physique ou mental. L'exécution de la tâche est plus difficile que la moyenne.
4. **Très difficile :** La tâche comporte un risque élevé d'erreur; elle requiert un effort physique ou mental appréciable. La tâche compte parmi les plus difficiles du métier.

Les données présentées dans le tableau qui suit sont des moyennes des résultats des participants à l'atelier.

Tableau 3.3 Importance et difficulté de réalisation des tâches

	Tâche	Importance	Difficulté
1	Poser un tapis	3,2	3,2
2	Réparer un tapis	2,8	2,8
3	Poser un préart	3,5	3,6
4	Réparer un préart	3,5	3,5
5	Poser un revêtement spécialisé	3,9	3,8
6	Réparer un revêtement spécialisé	3,8	3,8
7	Poser un revêtement en gazon synthétique	3,8	3,8
8	Réparer un revêtement en gazon synthétique	3,5	3,5

4. CONNAISSANCES, HABILITÉS ET ATTITUDES

L'analyse de profession a permis de préciser un certain nombre de connaissances, d'habiletés et d'attitudes nécessaires à l'exécution des tâches. Celles-ci sont transférables, c'est-à-dire qu'elles sont applicables à une variété de tâches et de situations.

On présente dans les pages qui suivent les connaissances, habiletés et attitudes qui, selon les participants, sont considérées comme étant essentielles pour l'exécution des tâches du métier de poseur de revêtements souples.

4.1 CONNAISSANCES

Mathématiques

Les poseurs de revêtements souples doivent être capables d'utiliser les deux systèmes de mesure (métrique et impérial) et d'effectuer, s'il y a lieu, des conversions entre les deux. Ils doivent également être capables d'effectuer les opérations de base (addition, soustraction, division et multiplication) et d'utiliser un ruban à mesurer. Enfin, ils doivent connaître les notions nécessaires pour calculer des surfaces et utiliser des gabarits.

Langues et communication

La connaissance des principes de base de la communication interpersonnelle est importante pour être en mesure de transiger avec les clients et les donneurs d'ordres ainsi que pour travailler en équipe avec des collègues. Une connaissance minimale de la langue anglaise permet de lire la documentation technique rédigée dans cette langue et de communiquer avec les clients anglophones.

Lecture de plans

Il faut avoir les connaissances nécessaires pour lire les annotations, les symboles et les autres renseignements contenus dans les plans, les devis, les croquis et les dessins.

Matériaux et techniques de travail

La connaissance des différents matériaux utilisés et des diverses techniques de pose et de réparation est essentielle à l'exercice du métier. Il faut avoir une connaissance à jour des divers types de revêtements et de leurs propriétés ainsi que des adhésifs utilisés.

4.2 HABILITÉS

Les habiletés sont des savoir-faire. Elles se divisent en trois catégories : cognitives, motrices et perceptives.

Habilités cognitives

Les habiletés cognitives ont trait aux stratégies intellectuelles utilisées dans l'exercice du travail. Les principales habiletés cognitives nécessaires aux poseurs de revêtements souples sont les suivantes :

- résolution de problèmes;
- prise de décisions;
- planification du travail;
- visualisation du travail.

Habilités motrices

Les habiletés motrices ont trait à l'exécution de gestes et de mouvements. Les principales habiletés motrices nécessaires aux poseurs de revêtements souples sont les suivantes :

- bonne coordination œil-main;
- dextérité manuelle, pour l'utilisation des outils;
- coordination, pour la manutention du matériel;
- bonne force physique.

Habiletés perceptives

Les habiletés perceptives sont des capacités sensorielles grâce auxquelles une personne saisit consciemment, par les sens, ce qui se passe dans son environnement. Les principales habiletés perceptives nécessaires aux poseurs de revêtements souples sont les suivantes :

- acuité visuelle, pour déceler les imperfections et vérifier les couleurs et les agencements de motifs;
- sens olfactif, pour déceler les émanations toxiques;
- sens tactile, pour s'assurer de l'uniformité des surfaces, des textures et des revêtements;
- bonne perception spatiale;
- acuité auditive.

4.3 ATTITUDES

Les attitudes sont une manière d'agir, de réagir et d'entrer en relation avec les autres ou avec son environnement. Elles traduisent des savoir-être. Les principales attitudes nécessaires aux poseurs de revêtements souples sont les suivantes :

- patience;
- sens des responsabilités;
- capacité à communiquer;
- capacité à travailler en équipe;
- persévérance;
- diplomatie;
- propreté;
- esprit d'entraide;
- minutie;
- prudence et prévention des risques;
- capacité à se concentrer;
- capacité d'adaptation aux imprévus.

5. SUGGESTIONS RELATIVES À LA FORMATION

Les participants ont exprimé les suggestions ci-dessous :

- Prendre les moyens pour que les élèves en formation initiale aient une perception juste et actualisée du milieu de travail et de l'exercice du métier (vidéos pour décrire la réalité du milieu de travail, stages, formules d'alternance travail-études, etc.).
- Faire travailler les élèves de la formation initiale ailleurs que dans des espaces cloisonnés, afin qu'ils s'exercent dans des situations le plus près possible de la réalité.
- Disposer de plus de matériel dans les centres de formation professionnelle pour la pratique et, en ce sens, encourager les entreprises à fournir du matériel (revêtements et produits) aux écoles.
- Organiser des formations sur les nouveaux produits et les nouveaux revêtements pour les travailleurs en emploi.

Annexes

OUTILLAGE ET ÉQUIPEMENT

Au cours de l'atelier d'analyse de profession, les participants ont consulté des listes d'outillage et d'équipement utilisés par les poseurs de revêtements souples et ont ajouté, corrigé ou retranché certains éléments en fonction des tâches exercées.

Le tableau A.1 présente les outils et l'équipement utilisés par les poseurs de revêtements souples selon les participants à l'atelier.

Tableau A.1 Outillage et équipement

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (TOUTES LES TÂCHES)
<ul style="list-style-type: none"> – Appareil de protection respiratoire – Bottes de sécurité – Casque de sécurité – Ceinture de support dorsal – Dispositif antichute – Gants de travail – Genouillères – Lunettes de protection – Masque antipoussière – Protecteurs auditifs
OUTILS MANUELS DE BASE (TOUTES LES TÂCHES)
<ul style="list-style-type: none"> – Balai – Barre à clous – Boîte à ongles – Brosse – Cisailles de ferblantier – Ciseaux – Ciseaux à froid – Clé à molette – Cordeau – Cordeau à craie – Couteaux – Équerre – Équerre en T – Fil à plomb – Grattoir manuel – Lime – Maillet en caoutchouc

OUTILS MANUELS DE BASE
(TOUTES LES TÂCHES)

- Marteau à panne fendue
- Pied de biche
- Pierre à aiguiser
- Pince
- Pistolet à calfeutrer
- Règle
- Rouleau de 100 lb
- Ruban à mesurer
- Scie à métaux
- Tournevis
- Trousse et ceinture porte-outils
- Truelle de colmatage

OUTILS ET ÉQUIPEMENT MÉCANIQUES
(TOUTES LES TÂCHES)

- Agrafeuse
- Aspirateur
- Chariot et diable
- Compresseur d'air
- Coupe-bordures de tapis
- Lampe
- Meuleuse angulaire
- Perceuse mécanique et palette à mélanger
- Pistolet à souder
- Pistolet et applicateur d'adhésifs thermofusibles
- Pistolet applicateur d'adhésifs pour gorge
- Pistolet thermique
- Ponceuse
- Raie laser
- Rallonge électrique
- Ventilateur de plancher

OUTILS ET ÉQUIPEMENT POUR LES TAPIS
(TÂCHES 1 ET 2)

- Agrafeuse à main
- Aimant
- Alène à tapis
- Applicateur d'adhésif en bouteille
- Arrache-agrafes
- Barre à clouer
- Buse pour fer à soudure plastique
- Chariot à tapis
- Ciseaux à tapis
- Ciseaux à tapis « bec de canard »
- Ciseaux à mouton
- Couteau à tapis bouclé
- Coupe-tapis
- Compas
- Emporte-pièce de réparation
- Encocheuse à truelle
- Grattoir debout
- Grue pour les tapis
- Hérisson
- Jeux de clous de finition
- Marteau de tapissier
- Marteau agrafeur
- Mini-tendeur à tapis
- Nécessaire à sceller les joints
- Nécessaire pour test d'humidité
- Outil pour soulever les portes pivotantes
- Outil d'enfoncement pour les marches
- Paumelle de couture et dé à coudre
- Peigne à tapis
- Presse-joints
- Rouleau debout
- Roulette à joints
- Tendeur de tapis à levier
- Tendeur de tapis « coup de genou »
- Tendeur pour marches
- Tondeuse à tapis
- Truelles pour adhésifs

OUTILS ET ÉQUIPEMENT POUR LES PRÉLARTS ET LES REVÊTEMENTS SPÉCIALISÉS
(TÂCHES 3, 4, 5 ET 6)

- Applicateur d'adhésifs
- Buse de type aiguille
- Chalumeau au propane
- Ciseau
- Compas
- Coupe-bordures de revêtement de vinyle
- Coupe-carreaux
- Couteau à revêtement de vinyle
- Couteau à linoléum
- Couteau à rainurer pour moulures à gorge
- Couteau en quartier de lune
- Couteaux spécialisés
- Dérouleur
- Diable ou chariot à linoléum
- Gouge pour moulures à gorge
- Machine à dérouler le ruban
- Mélangeur mécanique
- Nécessaire pour test d'humidité
- Outils pour soudure de vinyle
- Pointe à tracer
- Palette à mélanger
- Perceuse mécanique
- Pinceau
- Pistolet à thermosoudage
- Plaque pour l'ébarbage
- Rainureuse
- Règle
- Rouleau manuel d'extension
- Rouleau manuel à joints
- Rouleau debout
- Sacs de sable
- Truelle dentelée en acier

**OUTILS ET ÉQUIPEMENT POUR LES REVÊTEMENTS
EN GAZON SYNTHÉTIQUE
(TÂCHES 7 ET 8)**

- Brosse mécanique
- Chargeuse
- Chariot élévateur
- Ciseau
- Ciseau à mouton
- Cornière
- Couteaux spécialisés
- Dérouleur de gazon synthétique
- Épandeur
- Emporte-pièce de réparation
- Génératrice
- Machine à coller et pistolet de colle à chaud
- Machine à coudre
- Masse
- Pince à revêtement synthétique
- Poutres en U
- Rouleau à lignes
- Rouleau compresseur
- Tendeur

Annexe 2

Grille des éléments en santé et sécurité au travail

Produite par : **Marie-Josée Aubert**,
Conseillère en prévention
ASP Construction

Tableau A.2 Description des sources de danger

N°	Sources de danger	Effets sur la santé et la sécurité	Moyens de prévention
1	<p>Risques ergonomiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contraintes posturales • Manutention : poids, dimensions des charges, fréquence des déplacements, accessibilité des lieux, etc. • Mouvements répétés : maniement de la truelle, utilisation du tendeur de tapis « coup de genou » (<i>knee kicker</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> • Fatigue • Douleurs • Inconfort musculaire et articulaire • Lésions musculo-squelettiques, principalement aux genoux et au dos 	<ul style="list-style-type: none"> • Exécuter le mouvement dans la zone de confort. • Porter des genouillères ou un pantalon à genouillères. • S'assurer d'obtenir un éclairage optimal. • Utiliser des outils d'aide à la manutention (diable, chariot pneumatique). • Favoriser la manutention en équipe. • Connaître les techniques de manutention. • Effectuer une rotation des opérations.
2	<p>Risques chimiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adhésifs : à base de polyuréthane (époxy), colle contact • Béton : poussière lors du polissage de la surface et du mélange des ingrédients • Amiante : matériau dont la surface arrière contient de l'amiante, anciens carreaux, etc. • Soudure à froid (chimique) • Exposition aux fumées de soudure à chaud 	<ul style="list-style-type: none"> • Intoxications de l'organisme • Atteintes cutanées • Sensibilisation aux produits • Lésions aux yeux • Problèmes respiratoires (cancer, silicose) 	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir reçu la formation SIMDUT. • Avoir sur les lieux de travail la fiche signalétique des produits utilisés. • Porter une protection respiratoire munie des filtres appropriés aux contaminants (obligatoire avec poussière de silice et amiante). • En présence de poussière, choisir un moyen de contrôle à la source pour en minimiser la concentration (avoir un apport d'eau sur l'outil ou un capteur de poussière à la source) dans les cas de poussière de silice. • Assurer une ventilation mécanique ou naturelle. • Porter l'équipement de protection individuelle approprié (gants, combinaison, lunettes de sécurité, visière, etc.). • En présence d'amiante, avoir la formation concernant les travaux d'amiante avant le début des travaux.

N°	Sources de danger	Effets sur la santé et la sécurité	Moyens de prévention
3	Risques physiques <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation d'outils tels que : couteau, pince, rasoir, râtelier, polisseur à béton, truelle, pistolet à pression, tendeur à tapis « coup de genou », rouleau (poids variant selon les exigences du fabricant) • Soudure à chaud 	<ul style="list-style-type: none"> • Coupures • Brûlures • Contusions • Heurts • Écrasement 	<ul style="list-style-type: none"> • Lors de l'utilisation d'outils coupants, s'assurer que la lame est bien affilée. • Sélectionner l'outil selon les caractéristiques de la tâche et les mesures anthropométriques du travailleur.
4	Risques de chute au même niveau <ul style="list-style-type: none"> • Tenue des lieux (encombrement) • Surface glissante 	<ul style="list-style-type: none"> • Trébuchement • Heurts • Contusions • Ecchymoses 	<ul style="list-style-type: none"> • Ramasser les débris. • Sécuriser l'aire de travail.
5	Risques électriques <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation d'outils électriques 	<ul style="list-style-type: none"> • Brûlures • Électrisation 	<ul style="list-style-type: none"> • S'assurer que les outils électriques sont munis d'une double isolation. • Utiliser des rallonges électriques en bon état.
6	Risques liés au bruit	<ul style="list-style-type: none"> • Perte auditive • Surdit� professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> • Isoler la source de bruit. • Porter des protecteurs auditifs (bouchons ou coquilles).
7	Risques de chute de hauteur <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation d'un �chafaudage � cadres m�talliques (Baker) 	<ul style="list-style-type: none"> • Fractures • Heurts • Commotion c�r�brale • Maux de dos • Parapl�gie 	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser le dispositif de blocage des roues � chaque utilisation. • Descendre de l'�chafaudage mobile pour le d�placer. • Lorsqu'il y a risque de chute de plus de 3 m : <ul style="list-style-type: none"> – installer un garde-corps; <u>ou</u> – porter un harnais avec absorbeur d'�nergie, avec un ancrage ayant une r�sistance � la rupture de 18 kN; <u>ou</u> – �tre attach� avec une corde d'assurance verticale conforme aux sp�cifications pr�cis�es dans le Code de s�curit� pour les travaux de construction. • V�rifier la capacit� portante du sol. • Installer des assises et utiliser des v�rins � vis si le terrain est en pente. • Pour chacune des sections de l'�chafaudage, installer les barrures verticales. • Utiliser des moyens d'acc�s s�curitaires.

N°	Sources de danger	Effets sur la santé et la sécurité	Moyens de prévention
	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation d'un escabeau 		<ul style="list-style-type: none"> • Installer des amarrages à la structure à des intervalles ne dépassant pas trois fois la largeur minimale de l'échafaudage. • Utiliser des madriers estampillés suivant la norme NLGA. • S'assurer que le plancher est de largeur suffisante (min. 470 mm) et que la distance entre la structure et le plancher est inférieure à 350 mm. • Utiliser un escabeau de classe 1, dont la capacité nominale est de 250 lb. • Maintenir les barres d'écartement entièrement ouvertes. • Installer sur une surface ferme et de niveau. • Choisir selon la hauteur à atteindre.

Tableau A.3 Sources de danger par tâche et opération

Légende

0	Le risque est nul.
+	Le risque est faible.
++	Le risque est moyen.
+++	Le risque est élevé.

Les niveaux de risque sont notés en fonction de l'exposition aux sources de danger, et non selon la gravité des effets sur la santé et la sécurité des personnes

N°	Tâches et opérations	Risques ergonomiques	Risques chimiques	Risques physiques	Risques de chute au même niveau	Risques électriques	Risques liés au bruit	Risques de chute de hauteur
TÂCHE 1 Poser un tapis								
1.1	Prendre connaissance des spécifications	0	0	0	0	0	0	0
1.2	Vérifier les instructions et modifier le plan de pose, s'il y a lieu	0	0	0	0	0	0	0
1.3	Vérifier l'état et la quantité des matériaux	+	0	+	0	0	0	0
1.4	Préparer le chantier	+++	0	+	+	+	0	0
1.5	Enlever le revêtement existant, s'il y a lieu	+++	0	+++	+++	0	+	0
1.6	Évaluer l'état des surfaces et les conditions de pose	+	+		+	0	0	0
1.7	Préparer les surfaces	+++	+++	+++	++	0	++	0
1.8	Poser des bandes à griffes (tapis accroché)	+++	+++	+++	++	0	+	0
1.9	Poser le sous-tapis (tapis accroché et à double encollage)	+++	+++	+++	++	0	+	0
1.10	Déposer le tapis sur la surface	+++	0	++	+++	0	0	0
1.11	Dégrossir et faire les joints	+++	+++	+++	+++	0	+	0
1.12	Appliquer l'adhésif (tapis collé et à double encollage)	+++	+++	+++	+++	0	0	0
1.13	Poser les rubans (tapis installé à l'aide de rubans adhésifs à deux faces)	+++	+++	++	+++	+	++	0
1.14	Étirer et ajuster le tapis	+++	0	+++	+++	0	0	0
1.15	Brocher le tapis (tapis broché)	+++	0	+++	+	0	+	0
1.16	Passer le rouleau (tapis collé et à double encollage)	+++	0	+++	+++	0	0	0
1.17	Poser les moulures, s'il y a lieu	+++	+++	+++	+	+	+	0
1.18	Nettoyer le chantier	+++	0	++	+++	+	++	0

N°	Tâches et opérations	Risques ergonomiques	Risques chimiques	Risques physiques	Risques de chute au même niveau	Risques électriques	Risques liés au bruit	Risques de chute de hauteur
TÂCHE 2 Réparer un tapis								
2.1	Prendre connaissance de la réparation à effectuer	0	0	0	0	0	0	0
2.2	Évaluer la faisabilité de la réparation	0	0	0	0	0	0	0
2.3	Effectuer la réparation	+++	+	+++	+++	0	+	0
2.4	Nettoyer les lieux	+++	+	++	+++	++	++	0
TÂCHE 3 Poser un préart								
3.1	Prendre connaissance des spécifications	0	0	0	0	0	0	0
3.2	Vérifier les instructions et modifier le plan de pose, s'il y a lieu	0	0	0	0	0	0	0
3.3	Vérifier l'état et la quantité des matériaux	++	0	+	+	0	0	0
3.4	Préparer le chantier	+++	0	+	++	0	0	0
3.5	Enlever le revêtement existant, s'il y a lieu	+++	0	+++	+++	+	+	0
3.6	Évaluer l'état des surfaces et les conditions de pose	+++	0	+	++	0	0	0
3.7	Préparer les surfaces	+++	+++	+++	+++	+	+	0
3.8	Préparer le préart	+++	0	++	+++	0	0	0
3.9	Coller le préart	+++	0	+++	+++	0	+	0
3.10	Passer le rouleau	+++	0	+++	+++	0	0	0
3.11	Faire les coupes finales	+++	0	+++	++	0	0	0
3.12	Sceller les joints, s'il y a lieu	+++	+++	+++	++	0	0	0
3.13	Poser les moulures	+++	+++	+++	++	0	+	0
3.14	Nettoyer le chantier	+++	+	++	++	+	+	0
3.15	Souder les joints, s'il y a lieu (pour une soudure à chaud)	+++	+++	+++	++	+	+	0
TÂCHE 4 Réparer un préart								
4.1	Prendre connaissance de la réparation à effectuer	0	0	0	0	0	0	0
4.2	Évaluer la faisabilité de la réparation	+	0	+	+	0	0	0
4.3	Refaire un joint	+++	+++	+++	+++	+	+	0
4.4	Remplacer un morceau de préart	+++	+++	+++	+++	+	+	0
4.5	Poser une moulure, s'il y a lieu	+++	+++	+++	0	+	+	0
4.6	Nettoyer les lieux	++	++	++	++	+	+	0
TÂCHE 5 Poser un revêtement spécialisé								
5.1	Prendre connaissance des spécifications	0	0	0	0	0	0	0
5.2	Vérifier les instructions et modifier le plan de pose, s'il y a lieu	0	0	0	0	0	0	0

N°	Tâches et opérations	Risques ergonomiques	Risques chimiques	Risques physiques	Risques de chute au même niveau	Risques électriques	Risques liés au bruit	Risques de chute de hauteur
5.3	Vérifier l'état et la quantité des matériaux	++	0	+	+	0	0	0
5.4	Préparer le chantier	+++	0	++	+	0	+	+++
5.5	Enlever le revêtement existant, s'il y a lieu	+++	++	+++	+++	0	0	+++
5.6	Évaluer l'état des surfaces et les conditions de pose	+++	++	++	+	0	0	+++
5.7	Préparer les surfaces	+++	+++	+++	++	0	+	+++
5.8	Préparer le revêtement	+++	+++	+++	+++	0	0	+++
5.9	Coller le revêtement	+++	+++	+++	+++	+	0	+++
5.10	Passer le rouleau	+++	0	+++	+++	0	0	+++
5.11	Faire les coupes finales	+++	+++	+++	++	0	0	+++
5.12	Poser les moulures	+++	+++	+++	++	0	+	+++
5.13	Nettoyer le chantier	+++	++	++	++	+	+	+++
5.14	Souder à chaud, s'il y a lieu	+++	+++	+++	++	+	+	0
5.15	Faire les lignes de jeu, s'il y a lieu	+++	++	++	+++	+	+	0
TÂCHE 6 Réparer un revêtement spécialisé								
6.1	Prendre connaissance de la réparation à effectuer	0	0	0	0	0	0	0
6.2	Vérifier les instructions et les conditions de pose	0	0	0	0	0	0	0
6.3	Évaluer la faisabilité de la réparation	+	+	+	+	0	0	+++
6.4	Refaire un joint	+++	++	+++	+	+	+	+++
6.5	Remplacer un morceau de revêtement	+++	+++	+++	++	+	+	+++
6.6	Refaire une marche	+++	+	+++	++	+	+	+++
6.7	Poser une moulure	+++	+++	+++	+	+	+	+
6.8	Nettoyer les lieux	+++	++	++	++	+	+	+++
TÂCHE 7 Poser un revêtement en gazon synthétique								
7.1	Prendre connaissance des spécifications	0	0	0	0	0	0	0
7.2	Vérifier les mesures et les matériaux	+	0	+	+	0	+	0
7.3	Préparer le chantier	++	0	+	+	0	+	0
7.4	Enlever le revêtement existant, s'il y a lieu	+++	+++	+++	+++	0	0	0
7.5	Évaluer l'état des surfaces et les conditions de pose	+	0	++	+	0	+	0
7.6	Préparer les surfaces	+++	+++	+++	++	+	+	0
7.7	Déposer le revêtement	+++	+++	+++	+++	+	+	0
7.8	Installer les lignes, les chiffres et les logos	+++	+++	+++	++	+	+	0
7.9	Préparer le revêtement en vue du remplissage	+++	+++	+++	+++	+	+	0

N°	Tâches et opérations	Risques ergonomiques	Risques chimiques	Risques physiques	Risques de chute au même niveau	Risques électriques	Risques liés au bruit	Risques de chute de hauteur
7.10	Effectuer le remplissage du revêtement	+++	++	+++	+++	++	+++	0
7.11	Effectuer la finition	+++	+++	+++	+	+	+++	0
7.12	Nettoyer le chantier	++	++	+++	++	+	+++	0
TÂCHE 8 Réparer un revêtement en gazon synthétique								
8.1	Prendre connaissance de la réparation à effectuer	0	0	0	0	0	0	0
8.2	Vérifier les instructions	0	0	0	0	0	0	0
8.3	Évaluer la faisabilité de la réparation	0	0	0	0	0	0	0
8.4	Refaire un joint	+++	+++	+++	++	++	+++	0
8.5	Remplacer un morceau de revêtement	+++	+++	+++	++	+++	+++	0
8.6	Nettoyer les lieux	++	++	++	++	++	+++	0